

**Assemblée générale**

Distr. générale
6 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 89 n) de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet : respect
des normes relatives à l'environnement
dans l'élaboration et l'application des accords
de désarmement et de maîtrise des armements**

**Respect des normes relatives à l'environnement
dans l'élaboration et l'application des accords
de désarmement et de maîtrise des armements**

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des gouvernements	2
Finlande	2

* Les renseignements contenus dans le présent document ont été reçus après la publication du rapport principal.



II. Réponses reçues des gouvernements

Finlande

[Original : anglais]
[25 septembre 2008]

1. La Finlande continue d'appuyer et de promouvoir activement la question qui a été portée devant l'Assemblée générale, à savoir la prise en compte des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements. Il est primordial de prendre en considération les liens qui existent entre la protection de l'environnement d'une part et le désarmement et la maîtrise des armements d'autre part, et de leur accorder davantage d'attention. En Finlande, la société civile, les organisations non gouvernementales, la communauté scientifique et les autorités civiles et militaires continuent de se concerter activement dans tout le pays.

2. Afin de faciliter la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, la Finlande continue de contribuer à la destruction des stocks d'armes chimiques en Fédération de Russie. L'aide qu'elle apporte s'inscrit dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes du Groupe des Huit. Entre 2000 et 2003, la Finlande a consacré au total 993 000 euros à la mise en place d'un réseau de surveillance de l'environnement dans les installations de destruction d'armes chimiques se trouvant à Gorny et à Kambarka (Fédération de Russie). En 2005 et en 2006, elle a appuyé les activités de sensibilisation menées par des organisations non gouvernementales, allouant à cette fin 325 000 euros à la Croix-Verte internationale (Suisse et Fédération de Russie). Plus récemment, en 2008, la Finlande a dégagé 715 000 euros supplémentaires pour aider la Fédération de Russie à détruire des armes chimiques à l'usine de Shchuchye, en coopération avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. De plus, grâce à un don de 190 000 euros qu'a reçu la Croix-Verte en 2008, les organisations non gouvernementales ont pu poursuivre leurs activités visant à faciliter la destruction des armes chimiques en toute sécurité et sans risque pour l'environnement. La Finlande a étendu au nucléaire l'appui qu'elle offre au Partenariat mondial, domaine dans lequel d'importantes synergies peuvent être établies entre les objectifs ayant trait à l'environnement et ceux touchant la sécurité et la non-prolifération. Outre qu'elle a consacré 2 millions d'euros aux activités du Partenariat environnemental de la Dimension septentrionale dans le domaine nucléaire entre 2002 et 2006, et 1,5 million d'euros au Fonds pour la réalisation d'un massif de protection à Tchernobyl entre 2003 et 2007, la Finlande finance des projets de coopération à long terme, notamment dans les domaines de la gestion des déchets nucléaires, des garanties relatives aux matières nucléaires et de la sécurité des centrales nucléaires dans le nord-ouest de la Fédération de Russie.

3. L'Institut finlandais de vérification du respect de la Convention sur les armes chimiques est l'autorité nationale responsable de la mise en œuvre de la Convention et l'un des premiers laboratoires mondiaux dans le domaine de l'identification et de l'analyse des armes chimiques. Les questions environnementales font partie de ses programmes de recherche et d'enseignement. Des cours sur la vérification des armes chimiques sont principalement dispensés à des professionnels de pays en

développement. La décontamination, y compris ses aspects environnementaux, est l'un des thèmes de recherche sur lesquels l'Institut a coopéré avec le Centre de recherche technique des Forces de défense finlandaises. L'Institut a aussi mené des travaux de recherche sur les armes chimiques déversées dans la mer Baltique, qui fait partie comme on le sait des zones maritimes les plus polluées au monde.

4. Pour ce qui est des armes biologiques, l'Institut national de la santé publique et les Forces de défense finlandaises ont créé en 2005 un Centre d'information sur les menaces biologiques afin de renforcer les capacités de la Finlande d'évaluer ces menaces, de s'y préparer et d'y faire face. Le Centre participe aux efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. En associant le savoir-faire de civils et de militaires, il contribue à l'élaboration d'une approche globale des menaces biologiques couvrant aussi bien la prévention des risques biotechnologiques que la sécurité biologique, et renforce ainsi les synergies entre les objectifs liés à l'environnement et ceux qui concernent le désarmement.
